

QUESTIONS POSÉES AUX CANDIDATS DES FUTURES ÉLECTIONS MUNICIPALES PAR L'ASSOCIATION LA MINAIS

1. L'URBANISATION DU QUARTIER (ZAC ET ALENTOURS)

Constats : l'habitat est déjà très dense dans certains secteurs de la ZAC ; de nouvelles constructions d'habitat collectif sont programmées dans la ZAC, d'autres sont envisagées à proximité.

Question : *sur la ZAC et aux alentours, quel plan d'urbanisation envisagez-vous pour maintenir une qualité de vie et une gestion équilibrée de la mixité sociale dans notre secteur ?*

2. LE BESOIN DE COMMERCES DE PROXIMITÉ ET D'UN PÔLE DE VIE DE QUARTIER

Constats : l'implantation de commerces sur la ZAC avait été annoncée il y a plusieurs années, une promesse non tenue. Pourtant, le nombre important d'habitants à l'est de l'A811 justifie la nécessité de tels commerces, et celle d'un pôle de vie dans le quartier. L'association La Minais a réalisé en 2019 un sondage dont les résultats sont éloquents et consultables (*voir document joint « Sondage commerces Est lucéen – résultats complets.pdf »*). Ces résultats témoignent en effet de la forte attente des habitants de l'est lucéen.

Question : *comment envisagez-vous de répondre aux besoins exprimés ?*

3. LES PROBLÈMES EN LIEN AVEC LE STATIONNEMENT AUTOMOBILE

Constats : le nombre de places de stationnement est largement insuffisant du fait de l'habitat très dense, d'où une augmentation du stationnement sauvage rue Olympe de Gouges, rue de la Minais, et rue de la Rongère-Poitevine (sur les trottoirs, sur les passages piétons, sur les pelouses, hors emplacements délimités donc souvent gênant pour la visibilité, etc.).

De plus, l'association craint une aggravation du problème à l'avenir avec l'ouverture de la halle des sports (la taille du parking prévu étant sous-dimensionnée) et du cabinet paramédical en construction rue de la Rongère. Enfin, l'association déplore l'absence, dans le quartier, de places de stationnement réservées aux PMR.

Questions : *que proposez-vous pour remédier aux problèmes actuels ?*

Qu'avez-vous prévu en matière de stationnement par rapport aux constructions à venir (nouveaux logements / halle des sports / agrandissement de l'école / cabinet médical de la rue de la Rongère) ?

4. LES PROBLÈMES LIÉS À LA CIRCULATION AUTOMOBILE ET LES INCIVILITÉS ASSOCIÉES

Constats : il y a de plus en plus de véhicules qui passent rue Olympe de Gouges et la rue de la Rongère-Poitevine (ces rues servent de « voies de délestage » pour la route de Thouaré, très souvent saturée). Les vitesses y sont souvent excessives, ce qui génère des nuisances et des risques d'accidents.

Question : *que comptez-vous faire par rapport à ces constats afin d'assurer le respect du code de la route, la sécurité des usagers et la qualité de vie des riverains ?*

5. LES CHEMINEMENTS DOUX

Constats : on note un manque de continuité des pistes cyclables pour relier l'est lucéen aux autres secteurs de Ste-Luce. On note également l'absence de voies adaptées et sécurisées pour les piétons dans plusieurs rues du quartier. Ces problèmes sont aggravés par le stationnement sauvage, tant pour les piétons que pour les cyclistes. Certains passages sont impraticables en fauteuil roulant ou en poussette.

Question : *quels aménagements proposez-vous pour permettre et développer l'utilisation des cheminements doux en toute sécurité dans la commune ?*

6. LES TRANSPORTS EN COMMUN

Constats : l'existence du chronobus et de 3 arrêts desservant le quartier de la Minais sont appréciés par les habitants de l'est lucéen, mais il est regrettable que la ligne du C7 s'arrête à la Souillarderie. Cependant, à certains moments, la fréquence de passage du C7 est inadaptée car trop faible ; c'est le cas, en particulier, en début et en fin de journée, ainsi que le dimanche. Idem pour la ligne 87, qui est même fermée le dimanche.

Question : *que pouvez-vous proposer pour améliorer ces aspects de la desserte ?*

7. LES INCIVILITÉS LIÉES AUX DÉCHETS

Constats : l'association dénonce régulièrement l'existence de dépôts sauvages autour des cuves enterrées, et parfois ailleurs. Elle note également l'insuffisance de structures de collecte (cuves enterrées et corbeilles) dans les rues du quartier et les zones de loisirs.

Question : *quel plan d'action comptez-vous mettre en place vis-à-vis de ces problèmes ?*

8. L'IMAGE DU QUARTIER

Constats : les espaces verts du quartier et les plans d'eau de la Minais sont très appréciés par les usagers, mais certains lucéens n'ayant jamais mis les pieds dans ce quartier ont encore un a priori négatif sur l'est lucéen. Par ailleurs, l'association regrette l'insuffisance d'animations lucéennes sur le site, alors que les abords du plan d'eau principal constitueraient un cadre tout à fait approprié pour certains évènements organisés par la commune.

Questions : *comment pensez-vous préserver les espaces verts ainsi que les plans d'eau et les entretenir ?
Que proposez-vous pour valoriser le quartier et inciter les lucéens à le fréquenter?*

9. LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS LORS DU MANDAT À VENIR

Constats : l'association déplore la fréquence insuffisante des rencontres officielles avec les élus (une rencontre annuelle dans le meilleur des cas, quatre rencontres au cours du mandat qui s'achève). Cela va de pair avec un certain manque d'information et de suivi des actions, et des promesses non tenues ...

Question : *comment envisagez-vous cette concertation et l'information aux habitants du quartier lors du mandat à venir ?*